MINISTERE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESIONNELLE

****

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail : 2e trimestre 2023, numéro 006

Juillet 2023

Sommaire

Résumé 4

Introduction 4

1. Créations d'emplois 6

1.1. Créations d'emplois du secteur privé 6

1.1.1. Caractéristiques des entreprises qui recrutent 6

1.1.2. Caractéristiques des emplois créés 8

1.2. Créations d'emplois du secteur public 11

1.3. Pertes d'emplois 15

1.4. Récapitulatif des emplois créés 17

2. Autres indicateurs du marché du travail 18

2.1. Offres et demandes d'emploi 18

2.2. Dialogue social 20

3. Analyse de quelques indicateurs économiques 22

3.1 Indice harmonisé des prix à la consommation 22

3.2. Nouvelles créations d'entreprises 24

Conclusion 26

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1: Répartition des agents recrutés par branche d'activités 7
Tableau 2: Répartition des agents recrutés par type de contrat et par sexe 8
Tableau 3: Répartition des emplois créés par type de diplôme et par sexe 9
Tableau 4: Répartition des emplois créés par sexe selon la nationalité 10
Tableau 5: Répartition des emplois créés par sexe selon la tranche d'âge 10
Tableau 6: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'investissement par ministère selon le type d'emploi généré 12
Tableau 7: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'insertion par ministère selon le type d'emploi généré 14
Tableau 8: Répartition des pertes d'emplois selon le motif de janvier à mars 2023 16
Tableau 9: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2020 au 30 juin 2023 17
Tableau 10: Demandes d'emploi enregistrées au cours du 2e trimestre 2023 par région selon le sexe 18
Tableau 11: Placements effectués au cours du 2e trimestre 2023 par région selon le sexe 19
Tableau 12: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région 20
Tableau 13: Variation trimestrielle du taux d'inflation 22
Tableau 14: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre 25

Graphique 1: Répartition des emplois créés du secteur privé enregistrés par région 8
Graphique 2: Offres d'emploi enregistrées au cours du 2e trimestre 2022 par région 19
Graphique 3: Evolution des litiges individuels entre le 1er trimestre 2023 et 2e trimestre 2023 ... 21
Graphique 4: Évolution des indices trimestriels du 2e trimestre 2022 au 2e trimestre 2023 23
Graphique 5: Taux d'inflation mensuel moyen juillet 2022 à juin 2023 23

Résumé

Le Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail est une production de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) sur la situation trimestrielle des créations d'emplois, des offres et demandes d'emploi, du dialogue social, de l'indice harmonisé des prix à la consommation et des nouvelles créations d'entreprises. Cette production est le sixième Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail, qui a regroupé les deux rapports trimestriels (Rapport trimestriel sur les créations d'emplois et Bulletin trimestriel sur le marché du travail) que l'ONEF avait l'habitude de produire jusqu'en décembre 2021.

Au deuxième trimestre 2023, le nombre d'emplois créés est de 13 518 dont 6 034 créations d'emplois par le secteur public et 7 484 par le secteur privé. Sur la même période, il était enregistré 1 412 pertes d'emplois, donc la création nette d'emplois s'équivaut à 12 106.

Au cours du deuxième trimestre 2023, au total 784 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 324 offres d'emplois et 135 placements. Il a été enregistré 236 litiges individuels.

Au deuxième trimestre 2023 l'indice national a augmenté de 0,3% par rapport au trimestre précèdent et 3,0% par rapport au deuxième trimestre 2022.

Pendant le deuxième trimestre 2023, il a été enregistré 2 726 nouvelles créations d'entreprises.

En se basant sur le premier trimestre 2023, la situation du marché du travail s'est dégradée au deuxième trimestre.

Introduction

Le huitième objectif des Objectifs du développement durable (ODD 8) à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies, exhorte la communauté internationale à « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

Conformément à sa mission de centralisation, de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données statistiques, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) compile les données produites par les autres structures de l'administration, en collaboration avec la Direction Nationale de l'Emploi (DNE). La collecte des données assurée par ces deux structures vise à faire le suivi de quelques indicateurs de l'emploi et de l'économie afin de produire le bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail.

Les données publiées dans ce Bulletin proviennent principalement de deux sources :

- ✓ Les emplois publics sont collectés auprès des « Points focaux Emploi », des institutions de la République et des projets et programmes des départements ministériels, des Cellules de Planification et de Statistique, de la Direction nationale de la fonction publique et du personnel pour les fonctionnaires de la fonction publique de l'Etat, de la Direction générale des collectivités pour les fonctionnaires des collectivités et la Direction des ressources humaines du secteur de la défense et de la sécurité ;

- ✓ Les emplois formels créés par le secteur privé sont collectés auprès de la Direction nationale du travail pour les contrats de travail des expatriés et des Directions régionales du travail pour les contrats de travail des nationaux.

Le présent rapport est basé sur les données du deuxième trimestre 2023 (du 1er Avril au 30 Juin 2023). Il est axé sur trois parties, la première partie traite les créations d'emplois, la seconde traite les autres indicateurs du marché du travail et la troisième partie analyse quelques indicateurs économiques.

La production du bulletin trimestriel d'information s'inscrit dans l'exécution du Plan stratégique de développement (PSD) de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) dans son objectif opérationnel 2.2. Développer la production des statistiques de l'emploi et de la formation. Ce bulletin représente les rapports trimestriels sur les créations d'emplois et les bulletins trimestriels sur le marché du travail que l'ONEF produisait jusqu'en décembre 2021.

1. Créations d'emplois

L'emploi est l'ensemble des activités de production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Les personnes en emploi sont des personnes en âge de travailler qui étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

La partie créations d'emplois traite les créations d'emplois du secteur privé, les créations d'emplois du secteur public, les pertes d'emplois et le récapitulatif des emplois créés.

1.1. Créations d'emplois du secteur privé

Le secteur privé regroupe toutes les organisations et entreprises qui ne sont pas de l'État. Les créations d'emplois du secteur privé sont données selon les caractéristiques des entreprises recruteuses et les caractéristiques des emplois.

1.1.1. Caractéristiques des entreprises qui recrutent

Le tableau 1 nous renseigne que 7 484 emplois ont été créés par le secteur privé et donne la répartition de ces emplois par branche d'activités. Les emplois créés par ce secteur étaient 9 943 au premier trimestre 2023 soit une diminution de 24,7%

Un peu plus d'un emploi sur cinq (25,0%) ont été créés par les activités de services de soutien et de bureau soit 1 869 emplois ; les activités des organisations extraterritoriales viennent en deuxième position avec 13,3% des emplois et troisième position viennent les activités pour la santé humaine et l'action sociale avec 10,5% des emplois. Ces trois branches d'activités regroupent presque la moitié (48,8%) des emplois créés par le secteur privé au deuxième trimestre 2023. En plus de ces branches, les branches atteignant plus 500 emplois créés sont les activités de services N.C.A (555), l'enseignement (529) et le commerce (503). Ce sont les branches d'activités extractives, de fabrication, d'administration publique, d'activités financières et d'assurance et de construction qui n'atteignent pas chacune 500 emplois créés.

La diminution des emplois créés par le secteur privé est très remarquable pour les branches d' activités de service de soutien et de bureau (une diminution de 265 emplois soit une diminution de 12,4%), les activités de santé humaine et de l'action sociale (805 ;50,5%), les activités de l'enseignement (194 ; 26,8%), les activités extractives (772 ; 62,15%), les activités de fabrication (296 emplois au deuxième trimestre 2023 contre 755 emplois au premier trimestre 2023, soit une diminution remarquable de 60,7%), les activités d'administration publique (49,2%) les activités de construction (14,9%) les activités spécialisées scientifiques et techniques (12 ; 11,6%), le transports et l'entreposage (134 ; 60,6%) hébergement et restauration (25), production , distribution d'électricité et de gaz (197), production, distribution d'eau assainissement traitement de déchets (60) et enfin les activités artistiques et culturelles (3).

C'est avec 6 branches d'activités qu'on constate une augmentation du nombre d'emplois créés par rapport au premier trimestre 2023, à savoir les activités d'organisations extraterritoriales (13,9%) ; les activités de services N.C.A (56,3%) ; les activités de commerce (45,3%) ; les

activités financières et d'assurance (118,4%) ; les activités d'information et de communication (70,6%) et enfin les activités d'agriculture, sylviculture et pèche (86,1%).

Tableau 1: Répartition des agents recrutés par branche d'activités

Branche d'activité	Effectifs	Pourcentage
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	5	0,1
Activités d'Administration Publique	244	3,3
Activités de Fabrication	296	4,0
Activités de Services de Soutien et de Bureau	1 869	25,0
Activités des Organisations Extraterritoriales	998	13,3
Activités Extractives	470	6,3
Activités Financières et d'Assurance	284	3,8
Activités Immobilières	9	0,1
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	786	10,5
Activités Spéciales des Ménages	6	0,1
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	91	1,2
Agriculture, Sylviculture, Pêche	175	2,3
Autres Activités de Services N.C.A.	555	7,4
Commerce	503	6,7
Construction	228	3,0
Enseignement	529	7,1
Hébergement et Restauration	96	1,3
Information et Communication	174	2,3
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	49	0,7
Production, Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement Déchets et Dépollution	30	0,4
Transports et Entreposage	87	1,2
Total	7 484	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2e trimestre 2023

Le graphique 1 nous donne la répartition des emplois créés au deuxième trimestre 2023 par le secteur privé selon la région. Sur les 7 484 emplois créés par le secteur privé, 4 748 sont créés dans le District de Bamako, soit 63,4% des emplois du deuxième trimestre 2023. Les régions de Koulikoro (7,7%) et Mopti (6,9%) viennent respectivement en deuxième et troisième position en termes de la proportion d'emplois créés au deuxième trimestre 2023. La région de Taoudénit a enregistré la plus faible proportion d'emplois créés avec 0,2%.

Comparativement au premier trimestre 2023, sur les 09 régions (sans Ménaka) et le District de Bamako, quatre (04) régions et le District de Bamako ont connu une diminution au deuxième trimestre du nombre d'emplois créés et cinq (05) régions ont connu une augmentation du nombre d'emploi créé. En effet, les diminutions du nombre d'emplois créés au deuxième trimestre 2023 ont été observées dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et Gao ainsi que le District de Bamako. Ces quatre régions et le District de Bamako avaient respectivement enregistré au premier trimestre 1 094, 713, 1 321, 31 et 5 837 emplois contre les créations d'emplois figurant dans le graphique 1. Les régions ayant connu une augmentation du nombre d'emplois créés au deuxième trimestre sont Koulikoro, Mopti, Tombouctou, Kidal et

Taoudenni. Ces cinq régions avaient respectivement enregistré 341, 367, 236, 3 et 0 contre leurs chiffres du deuxième trimestre 2023 (voir le graphique 1).

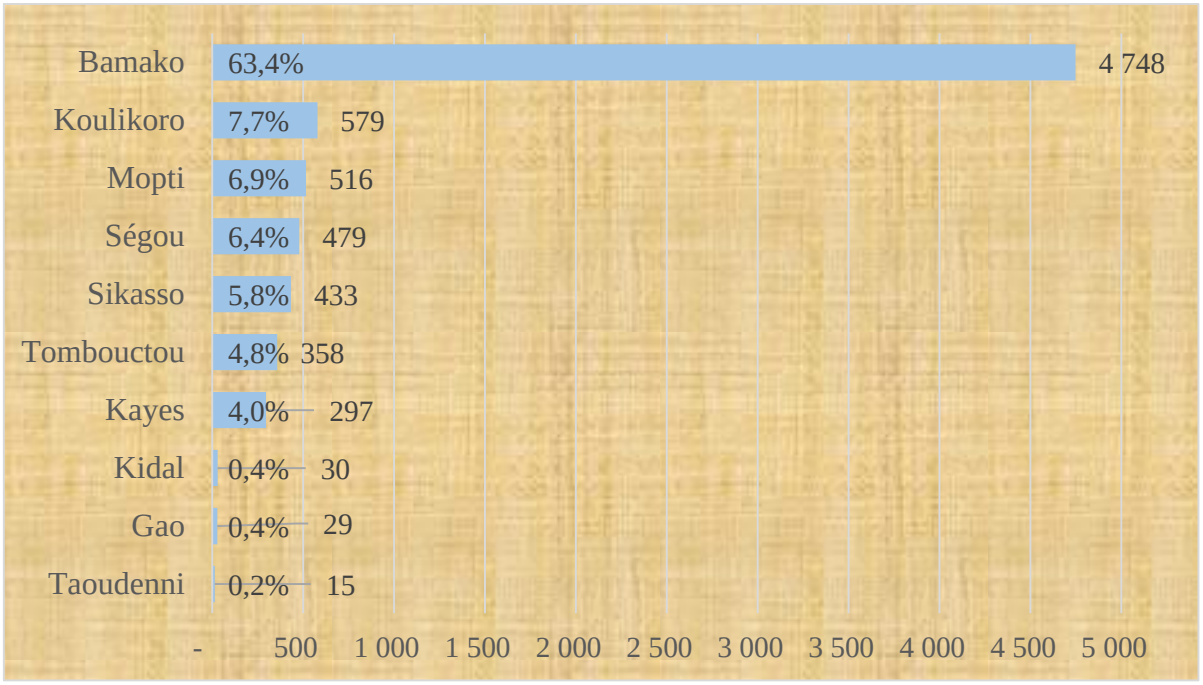

Graphique 1: Répartition des emplois créés du secteur privé enregistrés par région
Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2e trimestre 2023

1.1.2. Caractéristiques des emplois créés

Dans cette partie, nous analysons les caractéristiques des emplois créés selon le type de contrat, le diplôme, la nationalité et la tranche d'âge de la personne recrutée par sexe.

Globalement, les hommes représentaient à peu près huit sur dix (78%) des emplois créés au deuxième trimestre 2023. En effet, il n'y a que 22% des femmes parmi les personnes ayant un emploi au deuxième trimestre 2023 et le nombre de nouvelles créations d'emplois des femmes a été diminué de 544 emplois du premier trimestre 2023 au deuxième trimestre 2023. Les nouvelles créations d'emplois pour les femmes sont passées de 2 192 emplois au premier trimestre 2023 à 1 648 emplois au deuxième trimestre 2023.

Le tableau 2 nous renseigne aussi qu'il y a plus de contrats de type CDD (61,4%) que de CDI (38,6%). Cette fois-ci contrairement au trimestre précèdent, la proportion des femmes (64,4%) ayant un CDD est plus grande que celle des hommes (60,5%). Contrairement au CDD, la proportion des femmes (35,6%) ayant un CDI est moins grande que celle des hommes (39,5%).

Tableau 2: Répartition des agents recrutés par type de contrat et par sexe

Type de contrat	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CDD	3 531	60,5	1 062	64,4	4 593	61,4
CDI	2 305	39,5	586	35,6	2 891	38,6
Total	5 836	100,0	1 648	100,0	7 484	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2e trimestre 2023

Le tableau 3 dénote la répartition des emplois créés par sexe selon le niveau de diplôme. Entre le premier et le deuxième trimestre 2023, on constate que le nombre de diplômé a connu une baisse remarquable. Il a passé de 7 870 au premier trimestre à 6 393 au deuxième trimestre 2023, soit une baisse de 18,7%. Parmi les emplois créés, durant le deuxième trimestre 2023, on observe que 85,4% sont occupés par les diplômés et 14,6% par les individus n'ayant pas obtenu de diplôme.

Le niveau Licence/Maitrise est le plus représenté, soit 22,8% dont 22,1% d'hommes et 25,0% de femmes. En seconde place, nous y retrouvons celui de DEF/CAP, soit 21,4% dont 22,5% de hommes et 17,8% de femmes. Le niveau d'instruction qualification étrangère a décroché moins d'emplois que les autres niveaux d'instruction du pays. Les détenteurs de Master2/Doctorat sont moins représentés, ils sont à 10,5% de l'ensemble de personnes recrutées dont 10,2% d'hommes et 11,6% de femmes.

L'analyse par sexe nous montre que parmi les femmes recrutées, la proportion des diplômés du DEF/CAP des femme (17,8%) est moins importante que celle des hommes (22,5%) ; mais le contraire pour les niveaux BAC/BT, BTS/DEUG, licence/Maitrise dont la proportion est plus élevée chez les femmes. Aux qualifications étrangères, la proportion des hommes (4,8%) est plus élevée que celle des femmes (1,3%). Ainsi, à la période indiquée, 90,9% des femmes en emploi sont diplômées. Quant aux hommes, on constate que 83,8% sont également des diplômés.

Tableau 3: Répartition des emplois créés par type de diplôme et par sexe

Niveau du diplôme	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aucun diplôme	942	16,1	149	9,0	1 091	14,6
DEF/CAP	1 311	22,5	293	17,8	1 604	21,4
BAC/BT	815	14,0	381	23,1	1 196	16,0
BTS/DEUG	600	10,3	201	12,2	801	10,7
Licence/Maîtrise	1 291	22,1	412	25,0	1 703	22,8
Master2/Doctorat	597	10,2	191	11,6	788	10,5
Qualification étrangère	280	4,8	21	1,3	301	4,0
Total	5 836	100,0	1 648	100,0	7 484	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2e trimestre 2023

Le tableau 4 annonce la répartition des emplois créés selon le sexe et la nationalité. Parmi les 7 484 emplois créés, la nationalité malienne domine avec 95,5%, dont 94,7% pour les hommes et 98,4% pour les femmes.

Le nombre d'emplois occupés par les étrangers a connu une baisse symbolique au deuxième trimestre 2023 ; passant de 426 emplois au premier trimestre 2023 à 337 au trimestre suivant soit une baisse de 20,8%. La zone UEMOA arrive en seconde position avec 1,7% des nouveaux emplois créés par le secteur privé, dont 0,7% pour les femmes et 2,0% pour les hommes ; en troisième position viennent le reste de l'Afrique avec 1,4%. Le nombre d'emplois des ressortissants d'Asie et d'Europe représentent 1,2% des emplois créés au deuxième trimestre

2023 du Mali. Les ressortissants d'Amérique et d'Océanie ont occupé respectivement 2 et 21 emplois.

Tableau 4: Répartition des emplois créés par sexe selon la nationalité

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mali	5 526	94,7	1 621	98,4	7 147	95,5
Zone UEMOA	115	2,0	11	0,7	126	1,7
Reste de l'Afrique	90	1,5	12	0,7	102	1,4
Asie	67	1,1	-	0,0	67	0,9
Europe	15	0,3	4	0,2	19	0,3
Amérique	2	0,0	-	0,0	2	0,0
Océanie	21	0,4	-	0,0	21	0,3
Total	5 836	100,0	1 648	100,0	7 484	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2e trimestre 2023

Tout comme les trimestres précédents, au deuxième trimestre 2023, plus de la moitié (54,9%) des emplois créés sont occupés par les jeunes de la tranche d'âge 25-35 ans dont 60,4% d'hommes et 53,3% de femmes. La tranche d'âge 36-44 ans représente 23,0% des emplois créés contre 11,1% des agents recrutés de plus de 44 ans et 9,7% sont occupés par les jeunes de moins de 25 ans. Une grande majorité des jeunes de 15-24 ans est supposée être à l'école ou en formation professionnelle. Les âges non déterminés (ND) représentent 1,4%

Tableau 5: Répartition des emplois créés par sexe selon la tranche d'âge

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15 - 24 ans	196	11,9	524	9,0	720	9,7
25 - 35 ans	993	60,4	3 100	53,3	4 093	54,9
36 - 44 ans	342	20,8	1 372	23,6	1 714	23,0
45 ans et plus	87	5,3	737	12,7	824	11,1
ND	27	1,6	79	1,4	106	1,4
Total	1 645	100,0	5 812	100,0	7 457	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 2e trimestre 2023

1.2. Créations d'emplois du secteur public

Les emplois du secteur public sont de trois types à savoir : les emplois permanents, les emplois générés par les projets et programmes d'investissements, et les auto-emplois des projets et programmes d'insertion.

❖ ***Les emplois permanents*** : Ces emplois concernent les recrutements dans les fonctions publiques de l'Etat et des collectivités, les recrutements dans les forces armées et de sécurité, les recrutements opérés dans certains projets et départements ministériel sur la base de décision.

Au deuxième trimestre 2023, il n'avait pas (0) des emplois permanents des recrutements dans les fonctions publiques de l'Etat et des collectivités, les recrutements dans les forces armées et de sécurité, les recrutements opérés dans certains projets et départements ministériel sur la base de décision.

❖ ***Les emplois générés par les Projets, Programmes d'investissement*** : Ces emplois sont générés par les projets et programmes d'investissements en infrastructure, réalisés par l'Etat grâce au financement sur le budget national ou celui des partenaires. La durée de ces emplois est généralement liée à celle du projet.

Le tableau 6 donne la répartition des emplois générés par les projets et programmes d'investissement par ministère et projet ou programme d'investissement selon la durabilité de l'emploi. Les emplois durables sont des emplois de six mois et plus ; si l'emploi n'atteint pas six mois, il est non durable.

Sur un total de 1 129 emplois créés par les projets et programmes d'investissement, 47,7% (539) sont des emplois durables et 52,3% (590) emplois non durables. Parmi les personnes insérées en emploi dans les projets programmes d'investissement, 94,5% (1 067) sont des hommes contre 5,5% (62) des femmes

Sur les 1 129 emplois publics des projets programmes d'investissement, 390 sont créés par le Ministère du développement rural ; 309 sont créés par le Ministère des transports et des infrastructures ; 146 par le ministère des mines de l'eau et de l'Energie ;139 par le ministère de l'environnement de l'assainissement et du développement durable ; 110 par le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation ; 24 par le Ministère de la santé et du développement social ; 09 par le ministère de la communication et de l'économie numérique ; et enfin 2 par le ministère de l'éducation .

Tableau 6: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'investissement par ministère selon le type d'emploi généré

Ministère ou Organisation / Projet ou programme d'investissement	Emplois durables			Emplois non durables			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation	**12**	**0**	**12**	**98**	**0**	**98**	**110**	**0**	**110**
Mairie	0	0	0	98	0	98	98	0	98
Coopération Danoise	12	0	12	0	0	0	12	0	12
Ministre de l'Education nationale	**2**	**0**	**2**	**0**	**0**	**0**	**2**	**0**	**2**
Projet d'appui au développement intégré de la petite enfance au Mali	2	0	2	0	0	0	2	0	2
Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable	**100**	**20**	**120**	**16**	**3**	**19**	**116**	**23**	**139**
Programme Alliance Globale contre le Changement Climatique au Mali Phase 2	40	10	50	16	3	19	56	13	69
Projet de Construction du siège de la DNACPN	60	10	70	0	0	0	60	10	70
Ministre de la Communication et de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration	**4**	**3**	**7**	**1**	**1**	**2**	**5**	**4**	**9**
Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	4	3	7	1	1	2	5	4	9
Ministre de la Santé et du Développement social	**14**	**2**	**16**	**7**	**1**	**8**	**21**	**3**	**24**
Projet d'Appui à la Réinsertion des populations du Nord du Mali	14	2	16	7	1	8	21	3	24
Ministre des Mines, de l'Energie et l'Eau	**50**	**23**	**73**	**70**	**3**	**73**	**120**	**26**	**146**
Programme National de Mobilisation des Ressources en Eau et la Réalisation d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement dans les Centres Semi-Urbains en 1er, 2ème, 5ème et 6ème Régions du Mali.	35	17	52	70	3	73	105	20	125
Projet d'Appui à la Connaissance et au Suivi des Ressources en Eau (PACS-RE)	8	2	10	0	0	0	8	2	10
Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'Eau et l'Assainissement Phase III	7	4	11	0	0	0	7	4	11
Ministre des Transports et des Infrastructures	**309**	**0**	**309**	**0**	**0**	**0**	**309**	**0**	**309**
Construction du Gouvernorat de Nioro du Sahel	309	0	309	0	0	0	309	0	309
Ministre du Développement rural	**0**	**0**	**0**	**384**	**6**	**390**	**384**	**6**	**390**
Programme de Développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué, phase I	0	0	0	366	6	372	366	6	372
Programme de Développement Intégré des Ressources Animales et Aquacole au Mali.	0	0	0	18	0	18	18	0	18
Total général	**491**	**48**	**539**	**576**	**14**	**590**	**1 067**	**62**	**1 129**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 2e trimestre 2023

- ***Les auto-emplois*** : Ces emplois sont générés par les projets, programmes et agences. L'Etat a mis en place certains dispositifs pour promouvoir l'entrepreneuriat. Ces dispositifs permettent de financer les projets des bénéficiaires afin qu'ils puissent travailler à leur propre compte (auto-emplois).

Dans l'ensemble, au cours du deuxième trimestre 2023 les emplois générés par les projets et programmes d'insertion par ministère selon le type d'emploi généré sont de 4 905.

Le ministère de l'environnement de l'assainissement et du développement durable est le plus grand pourvoyeur d'auto emplois avec 1 006 dans le cadre du programme d'alliance globale de lutte contre le changement climatique au Mali phase 2 ; ensuite le Ministère de l'entreprenariat national de l'emploi et de la formation professionnelle avec 980 (ANPE, FAFPA et APEJ) en troisième position vient les ONG/Associations avec 813 personnes insérées dans le cadre de leur activité (Croix rouge internationale, association pour le progrès et la défense des droits humains, Œuvres malienne pour le développement des zones arides) ; en quatrième position vient le Ministère des mines avec 656 emplois (dans le cadre du projet de gouvernance du secteur des mines) ensuite vient le ministère du développement rural avec 433 emplois générés à travers le projet régional d'appui au pastoralisme au sahel en sixième position le ministre de la promotion féminine avec 406 emplois (fond d'appui à l'autonomisation de la femme et de l'enfant) ; quant au ministère de l'éducation le nombre d'emploi généré est à 342 (Programme de l'éducation non formelle) ; enfin le Ministère de l'administration territoriale avec 237 emplois.

Au courant de ce trimestre les hommes sont moins représentés (1 981) soit 40,3% dans les projets et programmes d'insertion que les femmes (2 924) ; donc, un écart de 943 insertions. Les emplois créés par les bénéficiaires femmes employeuses sont de 1 109 femmes contre 471 pour ceux des hommes. Concernant les bénéficiaires insérés en auto-emploi, les femmes s'insèrent plus en auto-emplois (1 401) que les hommes (1 173). Suivant les bénéficiaires insérés comme employés, les femmes sont toujours majoritaires avec 414 insérées comme employeuses contre 337 hommes insérés comme employeurs. En conclusion, les femmes sont fortement représentées que les hommes dans les emplois créés par les projets/programmes d'insertion au cours de ce trimestre.

Tableau 7: Répartition des emplois générés par les projets et programmes d'insertion par ministère selon le type d'emploi généré

Ministère ou Organisation / Projet ou Programme d'insertion	Bénéficiaires insérés comme employés			Bénéficiaires insérés en auto emploi			Emplois créés par les bénéficiaires employeurs			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation	**61**	**9**	**70**	**20**	**79**	**99**	**40**	**28**	**68**	**121**	**116**	**237**
Bureau d'appui conseil aux initiatives rurales	27	0	27	5	0	5	31	0	31	63	0	63
Mali folkecenter Nyetaa	12	3	15	15	3	18	0	22	22	27	28	55
Travail Pas l'Affaire des Enfants (ENDA Mali)	22	6	28	0	76	76	9	6	15	31	88	119
Ministre de l'Education nationale	**0**	**60**	**60**	**90**	**90**	**180**	**38**	**64**	**102**	**128**	**214**	**342**
Programme d'appui à l'éducation non formelle	0	0	0	90	90	180	38	64	102	128	154	282
Projet d'appui au développement intégré de la petite enfance au Mali	0	60	60	0	0	0	0	0	0	0	60	60
Ministre de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle	**201**	**115**	**316**	**278**	**134**	**412**	**142**	**110**	**252**	**621**	**359**	**980**
Fonds d'appui à la formation professionnelle	2	3	5	20	15	35	36	28	64	58	46	104
Agence Nationale pour Emploi	175	82	257	168	83	251	100	80	180	443	245	688
Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes	24	30	54	90	36	126	6	2	8	120	68	188
Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable	**20**	**102**	**122**	**210**	**192**	**402**	**128**	**354**	**482**	**358**	**648**	**1 006**
Programme Alliance Globale contre le Changement climatique au Mali Phase 2	20	102	122	210	192	402	128	354	482	358	648	1 006
Ministre de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille	**1**	**2**	**3**	**0**	**164**	**164**	**6**	**233**	**239**	**7**	**399**	**406**
Action pour la Formation et autonomisation Rurale	0	0	0	0	135	135	0	230	230	0	365	365
Fonds d'appui à l'autonomisation de femmes et des enfants	1	0	1	0	17	17	2	3	5	3	20	23
Fonds des nations unies pour la population	0	2	2	0	12	12	4	0	4	4	14	18
Ministre de la Santé et du Développement social	**14**	**2**	**16**	**7**	**1**	**8**	**7**	**1**	**8**	**28**	**4**	**32**
Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des populations du Nord Mali	14	2	16	7	1	8	7	1	8	28	4	32
Ministre des Mines, de l'Energie et l'Eau	**0**	**0**	**0**	**393**	**223**	**616**	**30**	**10**	**40**	**423**	**233**	**656**
Projet de gouvernance du secteur des mines	0	0	0	393	223	616	30	10	40	423	233	656
Ministre du Développement rural	**40**	**20**	**60**	**135**	**118**	**253**	**80**	**40**	**120**	**255**	**178**	**433**
Projet Régional d'appui au pastoralisme au sahel	40	20	60	40	20	60	80	40	120	160	80	240
Projet régional pastoralisme au sahel	0	0	0	95	98	193	0	0	0	95	98	193
ONG/Association avec appui du budget d'Etat ou des Nations Unies	**0**	**104**	**104**	**40**	**400**	**440**	**0**	**269**	**269**	**40**	**773**	**813**
Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes Maliennes.	0	49	49	0	94	94	0	43	43	0	186	186
BMZ/PIN	0	0	0	40	40	80	0	0	0	40	40	80
Croix rouge International	0	0	0	0	115	115	0	20	20	0	135	135
Le consortium d'ONG : Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaire / Œuvre Malienne pour le Développement des Zones Arides.	0	55	55	0	151	151	0	206	206	0	412	412
Total général	**337**	**414**	**751**	**1 173**	**1 401**	**2 574**	**471**	**1 109**	**1 580**	**1 981**	**2 924**	**4 905**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées par les points focaux emploi, 2e trimestre 2023

1.3. Pertes d'emplois

Les demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont concerné, durant le 2ème trimestre 2023, 1 412 travailleurs d'après les données de la Direction Nationale du Travail qui se présentent ainsi qu'il suit : 09 pour rupture conventionnelle, 125 pour fautes professionnelles ou mauvaise manière de servir ou encore manque de confiance, 97 pour abandon ou démission, 1 141 pour motif économique, 01 départ à la retraite et 27 pour fautes lourdes ou vols, 02 pour inaptitude physique et 10 pour fin de contrat CDD.

Il ressort du Tableau 8, au total, 1 412 emplois ont êtés perdus au cours du deuxième trimestre 2023 contre 362 au premier trimestre de la meme année soit une hausse vertigineuse de 1050 emplois ou de 290,0%. Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement sont enregistrées par la DNT.

Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relative à la rupture conventionnelle a augmenté au deuxième trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2023 avec une hausse d'un emploi soit 12,5%. La situation politico-securitaire du Mali greffée à la conjoncture economique mondiale que subit les entreprises au deuxième trimestre 2023 peuvent être les causes de cette perte d'emploi.

De même au courant de ce trimestre les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement pour fautes professionnelles / Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance au deuxième trimestre 2023 ont connu aussi une hausse remarquable par rapport au premier trimestre 2023 (67 emplois; 115,5%). Ce qui explique en partie par la deteriorisation d'un climat de concertation entre les employés et les employeurs au sein des structures.

Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relatives aux Abandons de poste et ou démissions au deuxième trimestre 2023 ont connu une hausse symbolique par rapport au premier trimestre 2023 (55 pertes d'emploi ; 130,9 %). Ce qui sous-entend la dégradation du climat de confiance au sein des structures.

Nous constatons aussi une hausse expotentielle de pertes d'emplois pour motif économique au deuxième trimestre 2023 par rapport au premier trimestre de la même année (903 pertes d'emploi ; 379,4%). Il est probable que la conjoncture economique mondiale et la situation politico-securitaire du Mali expliquent cette situation.

Cette fois ci, on constate un equilibre par rapport au depart a la retraite entre les deux trimestre 2023. On remarque aussi que les cas de fautes lourdes et ou Vols au deuxième trimestre 2023 ont connu une hausse significative par rapport au premier trimestre 2023 (14 pertes d'emploi ; 107,6%). ce qui interpelle le non respect de l'etique professionnelle des employés au sein de l'entreprise.

Cette fois ci ,nous constatons un (1) cas d'inaptitude pour cause de maladie et dix (10) cas pour fin de contrat.

Les pertes d'emplois sont enregistrées en grande partie dans la region de Koulikoro (37,8%), dans les régions de Sikasso (20,3%) Kayes (18,8%) et enfin le District de Bamako (14,3%). Une fois de plus les regions de Kidal, Taoudenit ainsi que Ménaka et Nara n'ont pas enregistré des pertes d'emplois au deuxième trimestre 2023.

Tableau 8: Répartition des pertes d'emplois selon le motif de janvier à mars 2023

Région	Rupture conventionnelle	Fautes professionnelles	Abandon/ Démission	Motif économique	Départ à la retraite	Fautes lourdes/ Vol	Fin de CDD	Inaptitude physique	Total
Kayes	0	18	5	242	1	0	0	0	266
Koulikoro	0	16	2	517	0	0	0	0	535
Sikasso	1	7	4	275	0	0	0	0	287
Ségou	0	1	3	3	0	0	0	0	7
Mopti	0	5	2	5	0	0	0	0	12
Tombouctou	2	1	3	0	0	0	10	0	16
Gao	0	4	1	51	0	0	0	2	58
Kidal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Taoudénit	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bougouni	0	6	0	1	0	0	0	0	7
Koutiala	0	2	0	0	0	0	0	0	2
San	0	2	1	0	0	0	0	0	3
Nioro	0	3	1	0	0	0	0	0	4
Dioïla	0	3	0	0	0	0	0	0	3
Nara	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Douentza	0	1	0	9	0	0	0	0	10
Bamako	6	56	75	38	0	27	0	0	202
Total	**9**	**125**	**97**	**1 141**	**1**	**27**	**10**	**2**	**1 412**

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 2e trimestre 2023

1.4. Récapitulatif des emplois créés

Du 1er avril au 30 juin 2023, il a été enregistré 13 518 nouvelles créations d'emplois et 1 412 pertes d'emplois. Donc au total, la création nette d'emplois s'élevait à 12 106. Parmi les nouvelles créations d'emplois (13 518), 55,3% ont été créés par le secteur privé et 44,7% par le secteur public.

Globalement, par rapport au premier trimestre 2023, le deuxième trimestre est marqué par :

- Une diminution de création nette d'emplois de 4,7% ;
- Une augmentation des pertes d'emplois de 290,0% ; et
- Il n'y a eu aucune création d'emplois permanents durant les trois derniers mois (voir depuis le troisième trimestre 2022).

Comparativement au deuxième trimestre 2022, les indicateurs des créations d'emplois se portent bien au deuxième trimestre 2023. Cela s'explique en grande partie par l'augmentation du nombre d'emploi créés au deuxième trimestre 2023 du public que privés. Les pertes d'emplois ont aussi augmenté de façon vertigineuse de 610 emplois au deuxième trimestre 2022 à 1 412 emplois au deuxième trimestre 2023 soit une augmentation de 131,4%. En résumé, la création nette d'emplois a augmenté de 31,7% au deuxième trimestre 2023 (12 106) par au deuxième trimestre 2022 (9187).

Tableau 9: Evolution des créations et des pertes d'emplois enregistrées du 01 janvier 2020 au 30 juin 2023

Type d'emplois	2021	2022				2023		
	Total	Total	T2	T3	T4	Total	T1	T2
Emplois créés par le secteur privé	**25 031**	**30 368**	**7 348**	**5 837**	**6 950**	**17 400**	**9 943**	**7 484**
Emplois créés par le secteur public	**30 564**	**31 351**	**2 449**	**11 130**	**5 790**	**9 157**	**3 123**	**6 034**
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	3 524	11 566	0	4 252	0	0	0	0
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	2 137	1 797	685	190	417	1 761	632	1 129
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	24 903	17 988	1 764	6 688	5 373	7 396	2 491	4 905
Total emplois créés	**55 595**	**61 719**	**9 797**	**16 967**	**12 740**	**26 557**	**13 066**	**13 518**
Pertes d'emplois	2 692	2 303	610	680	510	**1 774**	362	1 412
Total création nette d'emplois	**52 903**	**59 416**	**9 187**	**16 287**	**12 230**	**24 783**	**12 704**	**12 106**

Source : Bulletins trimestriels, ONEF 2021-2023

2. Autres indicateurs du marché du travail

Les autres indicateurs du marché du travail que nous avons traité dans ce bulletin sont les offres et les demandes d'emploi, et les litiges du dialogue social.

2.1. Offres et demandes d'emploi

Les offres et les demandes d'emplois sont enregistrées par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE). Au cours du deuxième trimestre 2023, au total 784 demandes d'emplois ont été enregistrées contre 324 offres d'emplois et 135 placements.

Les demandes d'emploi sont enregistrées dans les bureaux régionaux de l'ANPE. En termes de représentativité, une fois de plus, c'est le District de Bamako qui vient largement en première position avec 35,1% des demandes d'emploi suivie de la région de Mopti (11,2%) ; les régions de Ségou (10,6%) et Kayes (7,7%).

Sur l'ensemble de demandes d'emploi enregistrées, les femmes représentent 29,6%. Cette fois-ci sans exception les femmes sont minoritaires dans toutes les régions et le District de Bamako.

Tableau 10: Demandes d'emploi enregistrées au cours du 2e trimestre 2023 par région selon le sexe

	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	43	71,7	17	28,3	60	7,7
Koulikoro	26	61,9	16	38,1	42	5,4
Sikasso	28	68,3	13	31,7	41	5,2
Ségou	47	56,6	36	43,4	83	10,6
Mopti	55	62,5	33	37,5	88	11,2
Tombouctou	28	87,5	4	12,5	32	4,1
Gao	38	84,4	7	15,6	45	5,7
Kidal	40	71,4	16	28,6	56	7,1
Ménaka	28	54,9	23	45,1	51	6,5
Taoudenni	7	63,6	4	36,4	11	1,4
Bamako	212	77,1	63	22,9	275	35,1
Total	552	70,4	232	29,6	784	100,0

Source : DPS/ANPE

Les offres d'emplois faites par les particuliers dans la région de Ségou, le District de Bamako et la région de Koulikoro représentaient respectivement 34,6% ; 25,0% et de 12,7% des offres d'emplois enregistrées. On remarque qu'il y a un écart entre la région de Ségou et les localités de District de Bamako, Koulikoro qui occupent respectivement 81 offres et 41 offres.

Au premier trimestre 2023, le District de Bamako a connu une hausse symbolique du nombre d'offres enregistrées passant de 72 offres au premier trimestre 2023 à 81 offres au deuxième trimestre. D'une manière générale, les offres d'emploi passent de 284 à 324 offres du premier trimestre 2023 au deuxième trimestre soit une hausse de 14,1%.

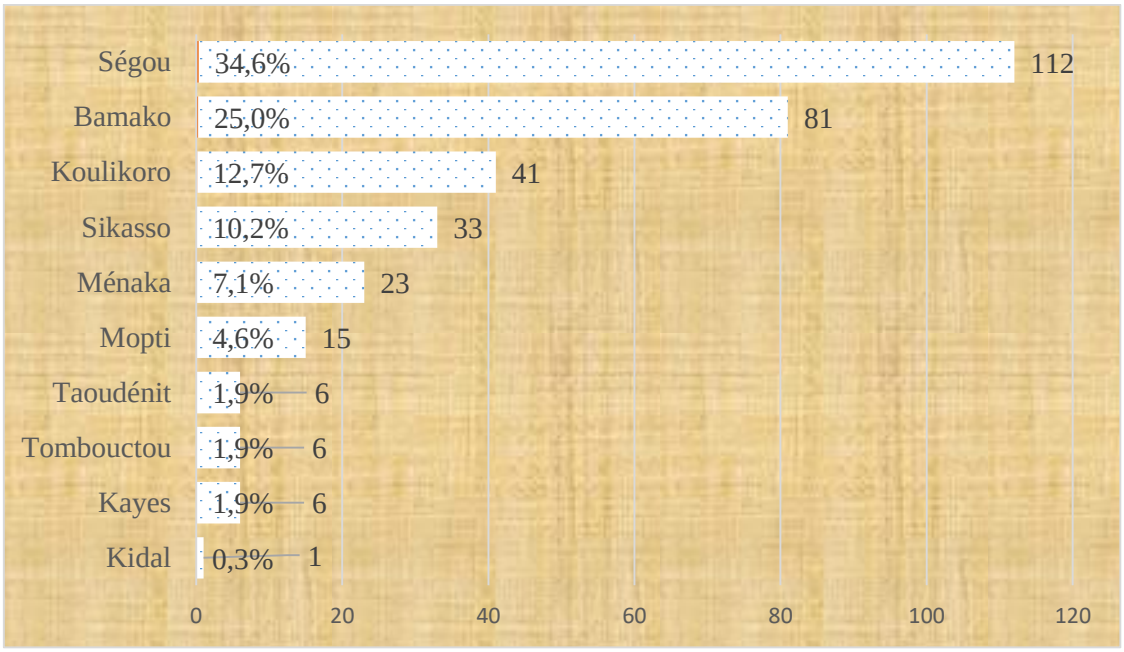

Graphique 2: Offres d'emploi enregistrées au cours du 2e trimestre 2022 par région
Source : DPS/ANPE

Dans l'ensemble (tableau 11), au cours du deuxième trimestre 2023, 72,5% des placements sont effectués par les hommes et seulement 32,59% de femmes. Suivant les régions, Mopti représente 27,5% des placements effectués au cours du 2e trimestre. Selon les localités, la région de Mopti enregistre le quart (25,0%) des placements.

Les Bureaux de l'ANPE des régions de Tombouctou et Taoudenni n'ont pas fait de placements au deuxième trimestre 2023. L'ensemble des personnes placées dans le District de Bamako et dans la région de Gao sont des hommes.

Tableau 11: Placements effectués au cours du 2e trimestre 2023 par région selon le sexe

	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	2	50,0	2	50,0	4	2,5
Sikasso	16	69,6	7	30,4	23	14,4
Ségou	14	70,0	6	30,0	20	12,5
Mopti	29	72,5	11	27,5	40	25,0
Gao	5	100,0	0	0,0	5	3,1
Kidal	1	100,0	0	0,0	1	0,6
Ménaka	9	52,9	8	47,1	17	10,6
Bamako	25	100,0	0	0,0	25	15,6
Total	116	72,5	44	27,5	160	100,0

Source : DPS/ANPE

2.2. Dialogue social

Globalement, au cours du deuxième trimestre 2023 (tableau 12), il a été enregistré 236 litiges individuels parmi lesquels 139 (58,8%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 55 transmis au Tribunal du Travail et 42 litiges en instance.

Au cours de la même période, il a été enregistré 159 litiges individuels à Bamako, parmi lesquels, 99 (62,3%) ont été réglés en conciliation et 28 transmis au tribunal du travail. Bamako est suivi respectivement de Kayes et de Ségou où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à 18 et 11 dont respectivement 8 et 2 sont réglés en conciliation.

Les litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

Tableau 12: Etat des principaux indicateurs du dialogue social par région

	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	18	8	10	0
Koulikoro	7	5	2	0
Sikasso	5	2	3	0
Ségou	11	2	2	7
Mopti	10	9	1	0
Tombouctou	2	2	0	0
Gao	3	0	3	0
Ménaka	1	1	0	0
Bougouni	6	3	2	1
San	4	4	0	0
Nioro	2	1	1	0
Dioïla	3	0	3	0
Nara	2	0	0	2
Douentza	3	3	0	0
Bamako	159	99	28	32
Total	**236**	**139**	**55**	**42**

Source : Direction Nationale du Travail, Rapport d'activités du 2e trimestre 2023

A partir du graphique comparatif (graphique 3) du premier trimestre 2023 et du deuxième trimestre 2023 concernant les litiges individuels, nous constatons une baisse significative des litiges individuels au deuxième trimestre 2023. Au total, 236 litiges ont étés soumis aux Directions régionales du Travail au deuxième trimestre 2023 soit une baisse de 78 litiges ou un taux de (24,8%).

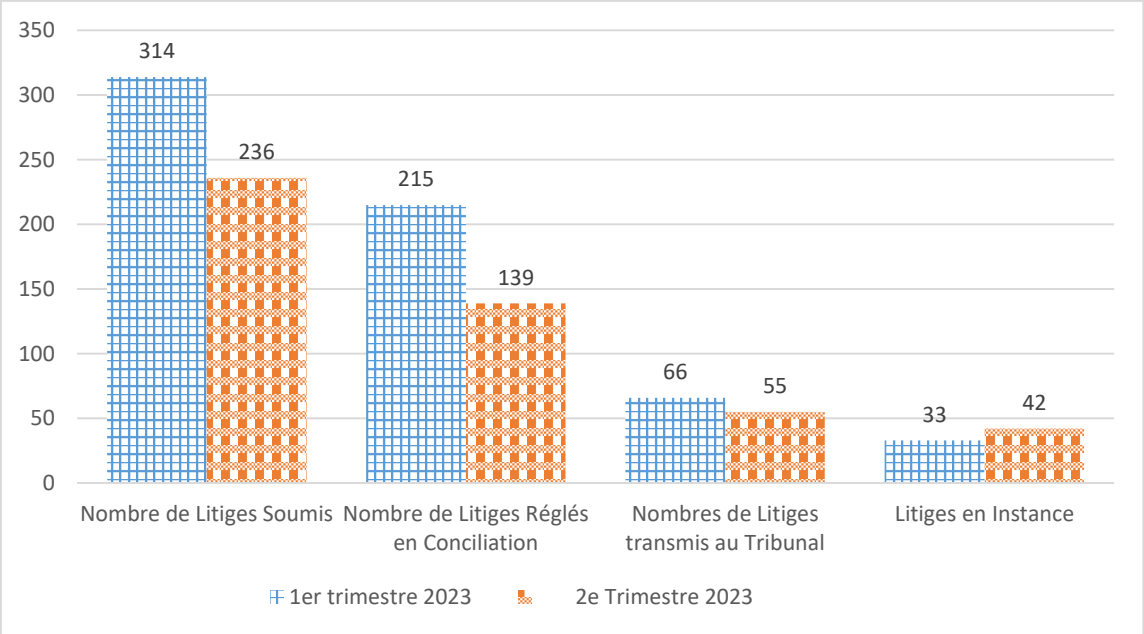

Graphique 3: Evolution des litiges individuels entre le 1er trimestre 2023 et 2e trimestre 2023
Source : Direction Nationale du Travail, rapports d'activités du 1er trimestre 2023 et du 2e trimestre 2023

3. Analyse de quelques indicateurs économiques

L'analyse de quelques indicateurs économiques aborde l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) et les nouvelles créations d'entreprises.

3.1 Indice harmonisé des prix à la consommation

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert au calcul du taux d'inflation. Le taux est utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, pension des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre employeurs et employés dans le cadre du maintien de leur pouvoir d'achat.

Au deuxième trimestre 2023 l'indice national a augmenté de 0,3% par rapport au trimestre précèdent ; cette augmentation de l'Indice trimestriel est due en grande partie aux fonctions suivantes :

- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (0,2%) ;
- Articles d'habillement et chaussures (0,4%) ;
- Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (0,3%) ;
- Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (0.2%) ;
- Transport (2,1%) ;
- Loisirs (7,9%) ;
- Enseignement (0,9%) ;
- Restaurants et Hôtels (0,2%) ;
- Biens et Services divers (0,7%).

Tableau 13: Variation trimestrielle du taux d'inflation

Indicateurs IHPC		2e trimestre 2022	1er trimestre 2023	2e trimestre 2023	Variation trimestrielle	Variation annuelle
INDICE GLOBAL	***10 000***	113,9	117,1	117,4	0,3	3,0
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5 847	119,5	123	123,4	0,2	3,2
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	78	111,0	114,2	112,6	-1,4	1,5
Articles d'habillement et chaussures	557	110,5	112	112,5	0,4	1,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	951	110,8	116,1	116,4	0,3	5,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	362	112,3	116,1	116,5	0,2	3,7
Santé	307	126,8	123,7	118,0	-4,6	-6,9
Transports	879	104,4	106,6	108,9	2,1	4,3
Communication	487	82,9	81	79,2	-2,2	-4,4
Loisirs et culture	151	116,0	128,4	138,5	7,9	19,4
Enseignement	65	110,5	117,8	118,9	0,9	7,6
Restaurants et Hôtels	60	105,1	109,1	109,3	0,2	4,0
Biens et services divers	256	119,0	125,5	126,4	0,7	6,2

Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Au troisième trimestre 2022, l'indice a connu une variation un peu forte ensuite une baisse aux deux trimestres suivants (4ème trimestre 2022 et 1er trimestre 2023). En effet, au deuxième trimestre 2023, l'indice a connu une légère hausse de 0,28%.

Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les huit (8) États membres de l'UEMOA.

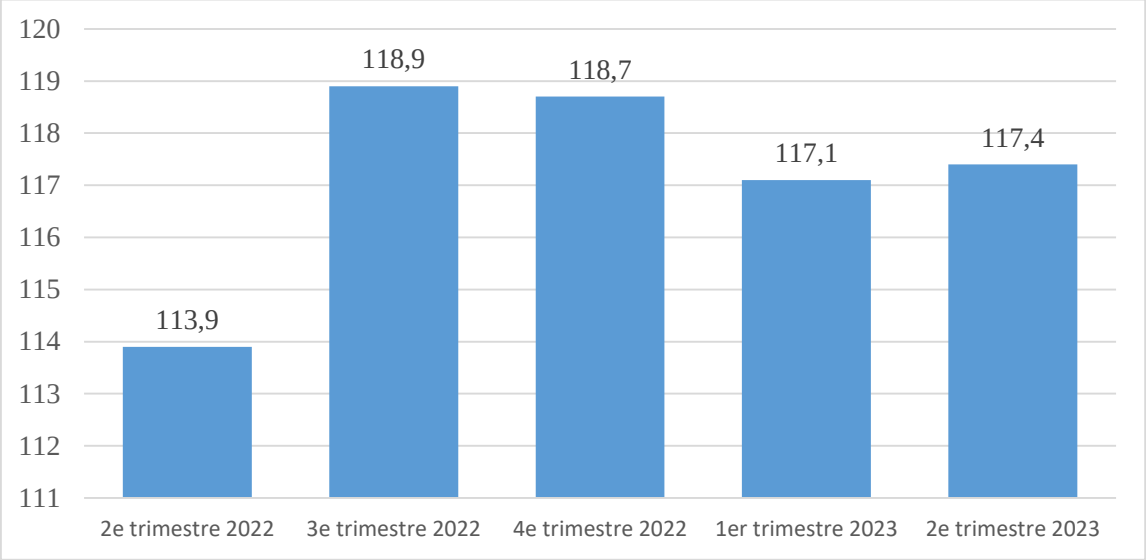

Graphique 4: Évolution des indices trimestriels du 2e trimestre 2022 au 2e trimestre 2023
Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali a connu une progression rapide durant le dernier semestre de l'année 2022 (Graphique 5). Cependant depuis janvier 2023 l'indice a légèrement baissé et cela jusqu'au mois de juin 2023 ; mais il est toujours supérieur à la norme communautaire (3%) de l'UEMOA. Ainsi au Mali l'inflation est rampante.

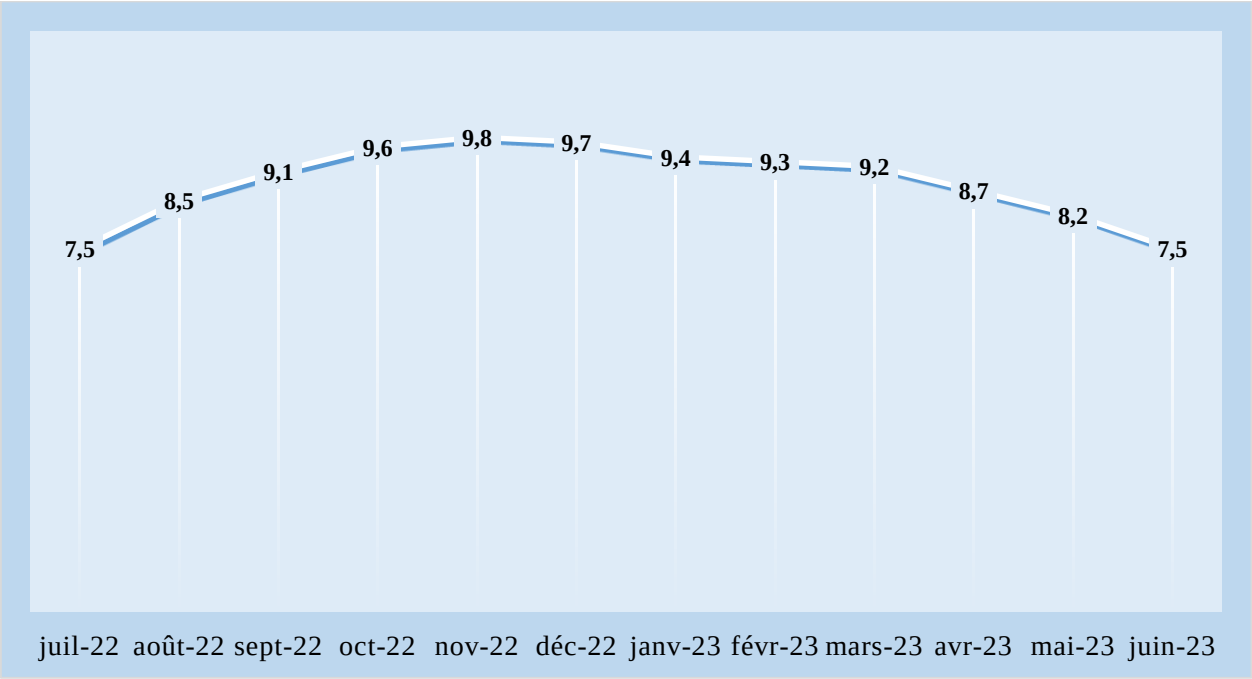

Graphique 5: Taux d'inflation mensuel moyen juillet 2022 à juin 2023
Source : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC base 2014), INSTAT

3.2. Nouvelles créations d'entreprises

Au deuxième trimestre 2023, il y a eu moins de création d'entreprises qu'au premier trimestre (tableau 14). Le nombre de nouvelles créations d'entreprise est de 2 726 au deuxième trimestre contre 3 825 entreprises au premier trimestre 2023, soit un écart de 1 099 ou une diminution de 28,7%. Cela s'explique en partie par la conjoncture économique mondiale due aux méfaits de la crise Russo-Ukrainienne qui perdure. Cet état de fait a contribué à une baisse significative de création des branches d'activités telles que le commerce général et les prestations de services.

Au regard du tableau 14 (à la page suivante), et comme toujours, les investisseurs semblent être attirés toujours vers les branches « commerce général » et « prestation de service » qui occupent plus de 90% des créations. En effet, au cours du deuxième trimestre 2023, plus de 9 nouvelles entreprises sur dix ont été créées dans les branches commerce général et prestations de services. Un peu plus de 52% des entreprises ont été créés dans la branche d'activités « commerce général » pendant qu'un peu plus 1/3 soit (38,07%) se trouve au niveau des entreprises prestataires de services. Les branches d'activité n'ayant pas eu des créations d'entreprises sont :

- Activités à caractère collectif ou personnel ;
- Activités connexes à l'intermédiation financière ;
- Activités extractives, minières ;
- Autres activités commerciales ;
- Extraction de pétrole brut et de gaz et les activités de service connexe à l'éducation ;
- Décharge des déchets et assainissement des eaux usées, activités similaires ;
- Fabrication d'autres équipements de transport ;
- Location de machines ;
- Transports terrestres, transports par pipelines.

Tableau 14: Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre

Branche d'activités	1er trimestre 2023	2e trimestre 2023
Activités à caractère collectif ou personnel	2	0
Activités connexes à l'intermédiation financière	5	0
Activités de fabrication	108	86
Activités de loisirs, culturelles et sportives	0	1
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyage	26	18
Activités d'administration publique	6	1
Activités extractives, minière	1	0
Activités immobilières	23	15
Agriculture, chasse et activités de service connexes	59	9
Assainissement, Ramassage d'ordures	17	2
Assistance sociale et santé	13	6
Autres activités commerciales	7	0
Commerce, Commerce général	2 036	1 432
Communication	6	4
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	60	40
Education, Formation, Recherche	12	11
Enseignement	19	6
Extraction de pétrole brut et de gaz ; act. de service conn. à l'extraction	1	0
Décharge des déchets et assainissement des eaux usées, activ.Similaires	0	0
Fabrication d'autres équipements de transport	0	0
Gardiennage, sécurité	6	2
Hôtels et restaurants	14	23
Location de machines	0	0
Pêche, pisciculture, aquaculture, abatage et activités connexes	1	1
Prestations de services	1 344	1 038
Recherche et Exploitation Minière	9	2
Santé et action sociale	12	6
Transports terrestres ; transports par pipelines	1	0
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	35	20
Vente au détail, ex. véhicule, motocycle, réparation de biens personnels.	1	1
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	1	2
Total	**3 825**	**2 726**

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'API

Conclusion

Ce Bulletin du deuxième trimestre 2023 a permis d'apercevoir une vue d'ensemble de la situation du marché du travail, en donnant non seulement les statistiques sur les créations d'emplois mais aussi d'autres indicateurs qui influent d'une manière à une autre le marché du travail malien.

Le marché du travail malien est marqué au deuxième trimestre 2023 par rapport au premier trimestre de la même année par :

- Une augmentation du nombre d'emplois créés (surtout pour le secteur public) ;
- Une augmentation des pertes d'emplois ;
- Une diminution des litiges individuels du travail ;
- Une augmentation globale des prix (IHPC) ;
- Une diminution remarquable du nombre des nouvelles créations d'entreprises.

Au deuxième trimestre 2023, la situation du marché du travail s'est nettement dégradée par rapport au premier trimestre 2023.